



## Municipalité de Canton de Low

### Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2021

Conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 5 décembre 2022, je fais rapport aux Lowites des faits saillants du rapport financier.

#### RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les états financiers ont été audités par la firme Daniel Tétreault – CPA, auditeur CA qui ont confirmé que ceux-ci donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, et qui reflètent adéquatement les résultats des ses activités, de la variation de ses actifs nets, de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport financier 2021 a été déposé au conseil municipal du 5 décembre 2022, accompagné des rapports sans réserve du vérificateur externe.

Au cours de l'année 2021, les revenus provenant des activités financières de la municipalité ont totalisé 2 865 486 \$ et les dépenses nettes ont totalisé 2 847 998 \$. La Municipalité a ainsi clôturé l'année 2021 avec un excédent de 17 488 \$ et qui s'explique par la perception de divers revenus supplémentaires non prévus au budget.

Les dépenses totales sont réparties comme suit :

Rémunérations et charges sociales	786 033 \$
Biens et services	1 619 443 \$
Frais de financement	46 217 \$
Quotes parts à des organismes municipaux	256 531 \$
Affectations et remboursement de la dettes	139 774 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 847 998 \$</b>

#### RÉALISATIONS 2021

Pour l'année 2021, les investissements en immobilisations se sont chiffrés à près de 700 000 \$ :

Achat de deux camionnettes Ford F150 (incendie et voirie)	94 510 \$
Achat d'une rétrocaveuse CAT	265 913 \$
Travaux routiers (TECQ)	319 678 \$
Station pompage Fieldville	14 320 \$

#### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION ANNUELLE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

L'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux prévoit une mention dans le rapport financier annuel de la rémunération et de l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal. Ces informations sont également reproduites ci-dessous. Notez que ces données exclus les charges sociales.

## Élu(e)s en poste en 2021

	Rémunération municipale	Allocation municipale de dépenses	Rémunération de la MRC	Allocation dépenses - MRC	Total
Carole Robert (maire)	11 349.96 \$	5 675.04 \$	10 847.81 \$	5 423.88 \$	33 296.69 \$
Joanne Mayer (conseillère #1)	5000.04 \$	2 499.96 \$			7 500.00 \$
Maureen Rice (conseillère # 2)	5000.04 \$	2 499.96 \$			7 500.00 \$
Luc Thivierge (conseiller # 4)	5000.04 \$	2 499.96 \$			7 500.00 \$
Anne Belisle (conseillère # 3)	4 317.40 \$	2 158.65 \$			6 476.05 \$
Lee Angus (conseiller # 5)	984.04 \$	492.01 \$			1 476.05 \$
Maureen McEvoy (conseillère # 3)	676.97 \$	338.48 \$			1 015.45 \$
Ghyslain Robert (conseiller # 6)	5000.04 \$	2 499.96 \$			7 500.00 \$

### Conclusion

Je tiens à remercier les employés de la municipalité qui font preuve de professionnalisme par leur travail acharné, répondant aux besoins de citoyens et des organismes.

Nous ne sommes pas une grande équipe et beaucoup de choses sont à faire, nous vous remercions de l'indulgence que vous démontrez envers ceux qui vous servent.

Les membres du Conseil municipal et les employés vous remercient pour votre compréhension dans l'élaboration de nos projets.

Nous souhaitons à tous de joyeuses fêtes.

*Carole Robert*

Mairesse